

Rentrée Scolaire 2017-2018

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, c'est avant tout **une équipe de parents bénévoles** qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'Établissement :

- ✓ Accueil des Nouveaux Parents
- ✓ Aide aux familles en difficultés
- ✓ Mise en place des Parents Correspondants (référents)
- ✓ Représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion
- ✓ Participation financière sur des projets de l'école
- ✓ Organisation du Loto, de la Kermesse, du marché de Noël, de la vente des crêpes, vente de chocolats de Noël, organisation de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents dans l'intérêt de nos enfants ...
- ✓ Financement de matériel scolaire,
- ✓ Financement de spectacle de Noël et photos de Père Noël, décorations de Noël, boissons de Carnaval,
- ✓ Participation aux spectacles et animations
- ✓ Financement de 5 tricycles maternelle, pack bee-boot + tapis, 3 vélos kermesse,
- ✓ Concours de dessin avec de beaux lots,
- ✓ Aide ski collège, participations aux chemins de St Jacques
- ...

L'APEL, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves avec ses 815 000 familles adhérentes.

Porteuse de convictions éducatives fortes, l'APEL participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des Pouvoirs Publics.

L'APEL, c'est enfin des services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- « Famille et Education », le magazine de l'APEL, qui tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société et les activités de loisirs pour les enfants.
- www.apel.asso.fr, le site Internet du mouvement des APEL qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- Le service d'information et le conseil aux familles, qui propose un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence, ...)

Adhérer à l'APEL est un acte volontaire qui manifeste votre soutien effectif à notre mouvement de parents. Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents.

C'est pourquoi l'adhésion à l'APEL figurera sur la facture de scolarité de votre enfant, sous la forme d'une cotisation d'un montant de 18 € par famille.

L'APEL de SEVIGNE

Institution SEVIGNE / Tel 04.68.32.80.90